Centre intégré de santé et de services sociaux
de la Montérégie-Ouest



Préparation Moviprep

CE QUE VOUS DEVEZ SAVOIR

La coloscopie est un examen qui permet au médecin de visualiser l'intérieur de l'intestin (côlon). Cet examen consiste à introduire par l'anus, un tube flexible, dans lequel on retrouve une caméra.

Pour permettre au médecin de bien voir les parois de votre intestin, toutes vos selles doivent être évacuées. Pour ce faire, vous devez :

- respecter la diète requise;
- boire la préparation indiquée (laxatif);
- boire beaucoup de liquides.

Notez que la qualité de l'examen repose sur la qualité de la préparation. Pour éviter de recommencer votre examen, il est très important de suivre rigoureusement les directives suivantes afin que votre intestin soit bien nettoyé.

Diète à respecter

7 jours avant l'examen

Cessez de manger les aliments et les produits suivants :

- chia;
- graines de lin;
- noix;
- salade;
- sésame;
- soya (graines seulement);
- suppléments de fibres (ex. : Métamucil, Prodiem).

3 jours avant l'examen

Vous pouvez manger des aliments pauvres en fibres.

Évitez les aliments suivants :

- aliments contenant des petits grains/noyaux (ex. : framboises, fraises, mûres, raisins, etc.);
- céréales riches en fibres (ex. : All-Bran);
- légumineuses;
- maïs;
- pain brun;
- pain multigrains.

Novembre 2024

Québec

Le jour avant l'examen (toute la journée)

Vous devez éviter de manger des aliments solides ou en purée. Seule la prise de certains liquides clairs est permise. Il est important de boire des liquides parmi la liste ci-dessous afin de vous hydrater et d'aider votre côlon à se nettoyer.



Liquides clairs permis :

- eau;
- boissons sportives de type *Gatorade* ou *Powerade*, **sauf rouge ou mauve**;
- jus de fruits clairs (orange sans pulpe, pomme, canneberge blanche, raisin blanc, limonade) **sauf rouge ou mauve**;
- bouillon ou consommé clair (bœuf ou poulet);
- *Jell-O*, **sauf de couleur rouge ou mauve**;
- boissons gazeuses blanches ou pâles (ex. : Soda au gingembre/*Ginger Ale*, 7up, Sprite, etc.);
- thé glacé;
- *Kool-Aid*, **sauf rouge ou mauve**;
- café, thé, tisane noire (**attention de ne pas mettre de lait ou de crème**).



Liquides interdits :

- produits laitiers;
- boissons de type Boost, Ensure, Glucerna;
- jus avec pulpe;
- jus de tomates ou de légumes;
- liquides rouges ou mauves;
- boissons gazeuses noires ou colorées (ex. : Coke, Pepsi, Mountain Dew, etc.);
- alcool.

Important

La préparation cause des nausées et des ballonnements. En cas de nausées ou vomissements persistants et incommodants associés à la préparation, vous référer à votre pharmacien.

Préparation laxative à prendre

Quelques jours avant votre examen, procurez-vous à la pharmacie la **préparation Moviprep**.

Ce produit est disponible sans ordonnance.

Il est conseillé de demander au pharmacien de vous aider, car il existe plusieurs préparations sur le marché.

Le jour avant l'examen, dès le lever :

- Débutez la diète de liquides clairs permis.
- Hydratez-vous à raison d'un minimum de 250 ml (8 oz) de liquide clair par heure.

Important

Des selles liquides (diarrhées) devraient débuter 1 à 3 heures après avoir bu en entier la première préparation.

Le jour avant l'examen, vers 18 h :

- Mélangez le contenu du premier sachet A et du premier sachet B avec1 litre d'eau (32 oz).
- Buvez la préparation de Moviprep **en 1 heure maximum**.
- Ensuite, buvez 500 ml de n'importe quel liquide clair permis.

Le jour de l'examen : aucune nourriture permise

Consommez **uniquement de l'eau** (autres liquides clairs interdits).

Le jour de l'examen, au moins 4 heures avant votre rendez-vous :

- Mélangez le contenu du deuxième sachet A et du deuxième sachet B avec 1 litre d'eau (32 oz).
- Buvez la préparation de Moviprep **en 1 heure maximum**.
- Ensuite, buvez 500 ml d'eau.

Le jour de l'examen, 2 heures avant votre rendez-vous :

Cessez de boire.



N'oubliez pas de respecter les consignes qui vous ont été données concernant la prise de vos médicaments.

Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest
Québec

santemonteregie.qc.ca/ouest

G106 – NOVEMBRE 2024